

Séance du 20 juin 2014

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Francis SCHWEITZER qui donne pouvoir à Monsieur Jean BOSIA, Monsieur Michaël TAILLARD à Monsieur Sébastien BONNET et Monsieur Laurent SIMONIN à Monsieur Cédric LINDECKER. Madame Corinne PIQUARD est nommée secrétaire de séance

Début de séance : 20h00

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2014 : unanimité

Ordre du jour :

Élection du délégué et de ses trois suppléants en vue des élections sénatoriales
Droit de préférence sur parcelles boisées contiguës

1/ élection du délégué et de ses trois suppléants en vue des élections sénatoriales

Les conseillers ont voté à bulletin secret pour choisir le délégué et les trois suppléants avec le résultat suivant :

Titulaire	M. Cédric LINDECKER	11 voix pour	
Suppléant 1	Mme Chantal PIREDDU	10 voix pour	1 blanc
Suppléant 2	M. Sébastien BONNET	10 voix pour	1 blanc
Suppléant 3	M. Benoit GIACOMINI	10 voix pour	1 blanc

2/ droit de préférence sur parcelles boisées contiguës

Il s'agit d'une vente de parcelles boisées « A LA TILLIERE ». Le notaire chargé de cette vente demande à la commune, conformément aux dispositions des articles L.331-19 et suivants du code forestier si elle souhaite se porter acquéreur de ces deux parcelles contiguës à une parcelle communale. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas se porter acquéreur de ces deux parcelles.

pour : 11/11

Fin de la séance : 20h30

Vu pour être affiché le 27 juin 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER